

PROFIL DE BAINADE EN BORDS DE VIENNE COMMUNE DE L'ILE BOUCHARD

Profil élaboré en juin 2011

Caractéristiques de la baignade

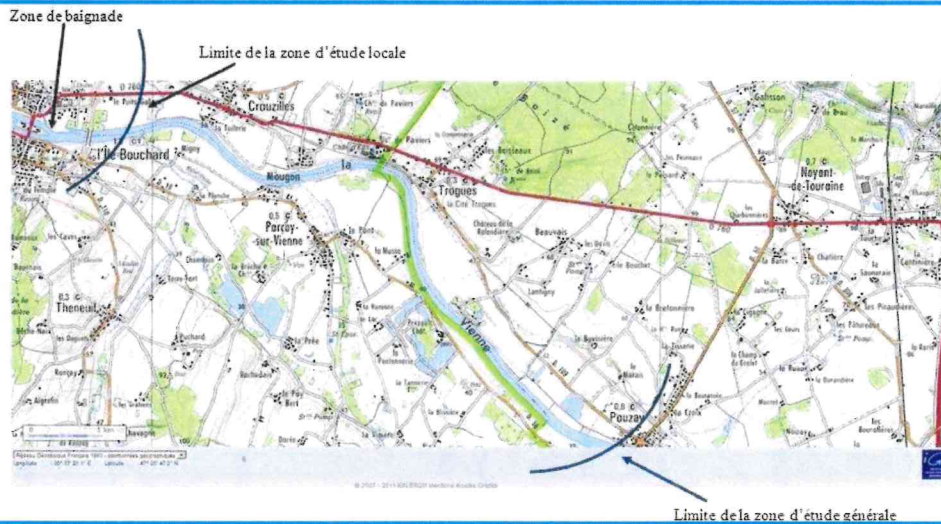
Nom de la baignade : Bords de Vienne lieu-dit « Le Camping »
Commune : l'Île Bouchard
Département : Indre et Loire
Personne responsable de la baignade : Monsieur le Maire de l'Île Bouchard
Périodes d'ouverture : 2 mois complets, juillet et août
Heures de surveillance :
 - Mardi au vendredi : de 14h30 à 19 h
 - Samedi, dimanche et jours fériés : de 13 h à 19h30
 - Repos hebdomadaire du surveillant : le lundi
Nombre journalier moyen de baigneurs : Pas de comptage
Qualité de l'eau : bonne en 2010

Schéma de la zone de baignade



- 1 : zone de baignade
- 2 : panneau d'affichage et accès à la plage
- 3 : zone de stationnement
- 4 : aire de pique-nique
- 5 : poste de secours, douches, wc, panneau d'affichage

Carte de localisation de la zone d'étude



Inventaire des sources de pollution et mesures de gestion

Diagnostic			Gestion préventives des pollutions		
Sources de pollution potentielles	Impact	Distance	Indicateurs suivis et seuils d'alerte	Procédures (contrôles)	Mesures de gestion préventives associées
Sur-fréquentation	*	Zone de baignade	Suivi journalier de la température (seuil : 25°C) et de la transparence (seuil : 0,30)	Surveillant de baignade	Limiter le nombre de baigneurs ou le temps de baignade Interdiction temporaire de la baignade Application des recommandations Conseil Supérieur d'Hygiène Publique
Pêche	*	Zone de baignade			Interdiction
Assainissement autonome	*	Bassin versant	Suivi bimensuel de la qualité des paramètres bactériologiques	Agence Régionale de Santé	Mise en conformité par les propriétaires des installations autonomes
Assainissement collectif	*	Bassin versant			Amélioration des filières de traitement de certaines stations d'épuration, notamment celles de Crouzilles et Parçay Sur Vienne, en amont de la baignade. Système d'alerte sur les postes de relevage
Activités agricoles	*	Bassin versant Près de la baignade	Analyses des cyanobactéries et si besoin des toxines		Contrôle des bandes enherbées le long des cours d'eau Mise en place de clôtures dans les parcelles localisées le long de la Vienne et d'abreuvoirs pour celles concernées par le pâturage